



0 50 100 200 500

- périmètre ZAS retenu en séance COPPE du 11/01/2006
 - périmètre de planification sectorielle
 - P.L.A. adopté
 - périmètre P.V.C. Plateau de l'Arve
 - cours d'eau de l'Arve
 - revêtement de l'Arve
 - jardins familiaux
 - zones temporaires (extensif ou agricole)
 - zones pour locaux d'exploitation
 - axes principaux de desserte des exploitations
 - clôtures vertes
 - bassins de rétention existants
 - fossés, collecteurs à ciel ouvert
 - surface de rétention des eaux pluviales
 - surface d'implantation des serres
 - alignements et fronts à privilégier dans les P.L.A.
 - couleur écologique
 - points de vue, débordements
 - aire préférentielle d'implantation :
 - lieux d'exploitation, implantation indicative
 - stockage eaux de pluie / exploitation, implantation indicative
- G M A** groupe de mandataires associés
 conseil d'architectes bâton
 école d'environnement 3A
- Z A S** zone d'agriculture spéciale
 secteur penty/plaine de l'Arve

plan général